



Québec, le 28 janvier 2025

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 29 novembre dernier, le député de Jean-Lesage inscrivait au feuillet des questions concernant la précarité étudiante et l'aide financière aux études. Il s'agit des questions suivantes :

- Que compte faire le ministère de l'Enseignement supérieur pour bonifier le programme d'Aide financière aux études afin de répondre correctement aux besoins de la population étudiante?
- Est-ce qu'il est possible de s'attendre à la mise en place d'un chantier pour actualiser le programme d'Aide financière aux études d'ici la fin de la présente législature?

D'entrée de jeu, notre gouvernement travaille continuellement pour adapter les programmes d'aide financière aux études et accroître leur accessibilité afin de mieux répondre aux besoins des étudiants québécois. Des mesures pour mieux aider les étudiants, telles que l'indexation des paramètres de calcul, sont mises en place annuellement pour bonifier l'aide financière aux études.

À titre d'exemple, cette année, l'Aide financière aux études (AFE) a modifié les accommodements offerts aux étudiants en situation de handicap dans le cadre du Programme de prêts et bourses afin de mieux les soutenir en fonction de leurs besoins.

De plus, depuis 2023-2024, l'AFE offre une mesure réduisant de moitié l'endettement des parents étudiant à temps partiel. Le gouvernement a aussi rendu permanente la mesure temporaire mise en place durant la pandémie afin de soutenir les étudiants face à la hausse du coût de la vie. Cette hausse

... 2

permet aux étudiants boursiers qui n'habitent pas chez leurs parents d'avoir 205 \$ de plus par mois d'études en bourse.

Par ailleurs, il est important de rappeler que l'aide financière aux études ne constitue qu'une partie du régime québécois d'accessibilité aux études, dont l'ensemble, notamment la gratuité du cégep et les droits de scolarité plus bas que dans d'autres provinces pour l'université, favorise les étudiants québécois comparativement à ceux du reste du Canada et de l'Amérique du Nord.

Finalement, afin d'améliorer l'expérience étudiante, le ministère de l'Enseignement supérieur travaille constamment à alléger le traitement administratif des dossiers afin de s'assurer que les étudiants reçoivent une aide financière suffisante et dans des délais raisonnables.

Je vous prie de recevoir, cher collègue, mes meilleures salutations.

La ministre,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. Déry', with a large, stylized flourish on the left side.

Pascale Déry